

COMITE SYNDICAL DU MARDI 20 DECEMBRE 2022

Le mardi 20 décembre deux mille vingt deux à 11H00, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué selon les dispositions de l'article 11 du règlement intérieur, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**, après la séance du 13 décembre 2022 durant laquelle il a été constaté que le quorum n'était pas atteint.

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
103	12	12
Quorum non exigé (art 11)		Sans objet
Total des voix (P16)		16
Majorité absolue		9

ETAIENT PRESENTS :

11 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- | | |
|-----|---|
| MM. | Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance |
| | Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse |
| | Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence |
| | Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence |
| | Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence |
| Mme | Sophie HOSTALERY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon |
| MM. | Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence |
| | Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté Territoriale du Sud Luberon |
| | André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse |
| | Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse |
| | Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence |

1 représentant du département de Vaucluse disposant de 5 voix :

- | | |
|-----|------------------|
| Mme | Noëlle TRINQUIER |
|-----|------------------|

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

- | | |
|-----|--|
| MM. | Julien GOBERT, SMAVD |
| | Roland GIRAUD, délégué suppléant de la Commune de Villeneuve |

REÇU EN PREFECTURE

le 22/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-2584 023 04-20221222-DELIB_2022_



Délibération n° 2022-65
Formation Générale

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU MARDI 20 DECEMBRE 2022

Rapports d'Orientation Budgétaire 2023 Budget Principal

En application des dispositions des articles L5722-1 et L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président présente au Comité Syndical un rapport sur les orientations budgétaires et les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs.

Le prochain exercice sera marqué en priorité par la poursuite et la finalisation, pour les projets de la Direction Etudes et Travaux, des actions engagées sur ces deux dernières années, et par la Direction Ressources en Eau et Environnement qui confirme sa montée en puissance.

Les projets phares de l'année 2023 seront principalement :

- La poursuite des études et commissions sur le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Durance,
- La rédaction du prochain contrat de rivière,
- La gestion des Domaines Public et Privé de l'Etat avec la valorisation de certains sites comme Châteaurenard et Tallard,
- La mise en service de nouveaux tronçons de la Véloroute « la Durance à Vélo » et la gestion des tronçons déjà réalisés,
- La validation du PAPI complet,
- La poursuite des études et des travaux de restructuration de Systèmes d'Endiguements
- La gestion des Systèmes d'Endiguement délégués au SMAVD
- La gestion de l'enlèvement du lit en aval des seuils d'Avignon.
- Les études de franchissabilité des seuils d'Avignon.
- La concrétisation des engagements pris dans les conventions de délégation sur les Affluents auprès de 5 intercommunalités ainsi que la remise du diagnostic sur le Lauzon auprès de DLVA et Pays de Forcalquier Montagne de Lure,
- Lancement des études sur le 3^e site pilote en matière de recharge sédimentaire,
- Le lancement de l'étude portant sur les ressources stratégiques souterraine pour l'eau potable en basse Durance,
- La poursuite de projets de restauration de milieux (habitat, ripisylve, piscicole, etc...) et de projets innovants avec les réflexions engagées sur les turbines, les parcs de panneaux solaires, etc...
- L'animation du site Natura 2000
- La mise en œuvre d'un dispositif de prévention et de gestion de crise en cas de sécheresse avec le développement en interne de l'application Vigie Durance.
- L'organisation d'Un Dimanche en Durance ainsi que la mise en œuvre de notre politique de communication vers le grand public

En section de Fonctionnement

Les recettes seront constituées par :

- **les contributions statutaires des membres** à hauteur de 1 281 236€. Ce montant englobe, pour un montant équivalent, les contributions historiques des 4 Départements, de la Région et des 13 intercommunalités qui couvrent le territoire mais également celles des 33 communes qui ont fait le choix d'adhérer au Syndicat pour bénéficier de l'ingénierie de nos services.
- **les contributions des carriers**. L'année 2022 est marquée par l'avènement de la marque « Alluvions Durance Vivante » et la signature de licences d'usage. Les recettes attendues sont estimées à l'identique des années passées, soit 1 300 000€.
- **les produits relatifs à la gestion et à la valorisation domaniale** (redevances d'occupation du Domaine Public, recettes issues des baux de pêche et de chasse, convention d'occupation sur les parcelles du Domaine Privé de l'Etat) sont revalorisés à la hausse (530 000€ en 2023 contre 200 000€ en 2022) suite à la mise en place de la nouvelle grille tarifaire.
- **les aides financières aux postes et aux missions des financeurs** (Dispositif Natura 2000 et PAPI pour 136 750€, 695 322€ pour l'Agence de l'Eau, le LIFE EAU&CLIMAT pour 80 000€).
- **Les recettes inhérentes aux conventions de délégation conclues pour la Durance et les affluents** (654 000€). Ces recettes permettent au Syndicat de couvrir les dépenses générées par ces missions. Rappelons que 30% de la contribution statutaire du CD 13, 84 et 04 est affectée et déduite des contributions forfaitaires de délégation Durance demandées aux intercommunalités couvertes ces départements.

Enfin, les recettes intégreront le résultat de fonctionnement reporté constaté au Compte administratif (évalué à 1 350 775€). Dans un souci de bonne gestion et de prospection financière sur le moyen terme, la part affectée à l'investissement sera ramenée à zéro.

Les dépenses prévisionnelles connaissent une augmentation qui s'explique par :

- **des charges de personnel en hausse** : 3 354 400 € contre 3 166 600 € en 2022 pour tenir compte :
 - Du recrutement en cours et à venir pour mener à bien les missions générées par la diversification et la multiplicité de projets. Pour rappel, les postes ainsi créés sont principalement financés par les coûts forfaitaires de délégation et les financements de l'Agence de l'Eau.
 - Le développement en régie de nombreuses prestations intellectuelles qui permettent de ne pas avoir à recourir à des bureaux d'études externes.
 - La prise en compte de l'impact du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) particulièrement dimensionnant dans une structure composée aux 2/3 de cadres.
- **Les charges à caractère général** s'affichent à hauteur de 945 480€. Cette augmentation, par rapport à l'exercice 2022, tient principalement à :
 - la montée en puissance des effectifs qui a pour corollaire une augmentation des charges fixes,
 - la crise énergétique qui n'est pas sans impact sur le coût des fluides,
 - la mise en place d'un plan « cybersécurité » financé par ailleurs par l'Etat,
 - A la pérennisation d'actions de communication, d'évènementiel autour de la Durance.

L'objectif reste toutefois de contenir l'évolution des charges à caractère général et de veiller à leur optimisation sans qu'il y ait de dégradation du service rendu. Les efforts engagés sur 2021 et 2022 seront poursuivis sur 2023 avec la renégociation de certains contrats ou le lancement de nouvelles consultations.

- **Les autres charges de gestion** s'afficheront aux environs de 561 844,00 €, l'article budgétaire 65888 équilibrant la section de fonctionnement pour un montant de 391 400€.

-**Les charges exceptionnelles ont été inscrites** à hauteur de 720 000€. Le jugement concernant le contentieux « camping de Cadenet » ayant été rendu, il conviendra d'annuler le titre de recettes émis en 2016 pour un montant de 698 706,04€.

-**Le chapitre 68**, provisions pour risques et charges, se voit doter de crédits pour un montant de 200 000€ afin de faire face à d'éventuels contentieux qui nécessiteraient la constitution de provisions.

-Les opérations d'ordre, comprenant les dotations aux amortissements, so avec une augmentation attendue du montant des amortissements compte tenu des travaux d'extension du bâtiment. A noter toutefois que les amortissements correspondant aux travaux d'extension (environ 54 000 €) seront neutralisés par un jeu d'écritures comptables afin limiter leur poids sur la section de fonctionnement.

Traduction de ces orientations dans les deux cartes (générales et GEMAPI)

Dépenses	BP 2023	GENERAL		GEMAPI
		Commun	EPTB	
Charges générales	945 480,00	520 014,00	189 096,00	236 370,00
Charges de personnel	3 354 500,00	1 844 975,00	670 900,00	838 625,00
Charges de gestion courante	561 844,00	280 922,00	140 461,00	140 461,00
Charges exceptionnelles	720 000,00	615 600,00	32 400,00	72 000,00
DAP – risques et charges et amortissements	1 104 000,00	1 074 000,00	30 000,00	
Virement à la section d'investissement	310 259,72	310 259,72		
TOTAL	6 996 083,72	4 645 770,72	1 062 857,00	1 287 456,00

Recettes	BP 2023	GENERAL		GEMAPI
		Commun	EPTB	
Forfaits délégations EPCI et recettes assist orphelins BV, contrib carriers	1 983 000,00	1 015 412,40	112 823,60	854 764,00
Recettes domaniales	538 000,00	538 000,00		
Contribution statutaires aides aux postes et missions	2 193 308,00	1 575 396,80	436 911,20	181 000,00
dont contrib statutaires	1 281 236,00	825 177,00	275 059,00	181 000,00
dont aides aux postes et missions aermc+LIFE	775 322,00	697 789,80	77 532,20	0,00
aides aux postes N2000 PAPI	136 750,00	52 430,00	84 320,00	0,00
excédent reporté BP	1 350 775,72	945 543,00	202 616,36	202 616,36
Autres recettes	777 000,00	621 600,00	77 700,00	77 700,00
Opérations d'ordre	154 000,00	123 200,00		30 800,00
TOTAL	6 996 083,72	4 819 152,20	830 051,16	1 346 880,36

SOLDE PAR CARTE	0,00	173 381,48	-232 805,84	59 424,36
-----------------	------	------------	-------------	-----------

En section d'Investissement

Les dépenses prévisionnelles 2023 (portées en propre par le SMAVD ou pour le compte de tiers) mettent principalement en évidence :

- 1) La poursuite des études et le passage en phase travaux des projets menés par la Direction Etudes et Travaux pour un montant de 9 448 825,46 € TTC.
- 2) La concrétisation des projets portés par la Direction Ressources en Eau et Environnement qui a été retenue sur les appels à projets de l'Agence de l'Eau et de la Région en matière de

restauration de zones humides, continuité rivulaire, etc... mais aussi de l'Agence Régionale de l'Eau de l'Adour. Les projets portés de Santé pour la mise en place d'un protocole d'alerte en cas de pollution. Les projets portés par la DREE s'élèvent à 1 471 021,44€ TTC.

- 3) La poursuite d'une politique active en matière de gestion et de valorisation du DPE et du DPF avec les travaux de revalorisation des abords de Durance qui seront menés sur Châteaurenard et Tallard. Montant prévisionnel des crédits : 870 173,76€ TTC
- 4) La poursuite de la véloroute sur des linéaires importants de Pertuis à Villelaure, de Meyrargues à St Estève de Janson ainsi que différentes études passerelles. Montant prévisionnel des crédits : 2 602 609,94 € TTC.
- 5) La concrétisation des engagements pris en ce qui concerne les affluents puisque seront lancés les PPRE, les schémas de prévention des inondations et un certain nombre de mesures relatives à l'Eze. Montant prévisionnel des crédits : 1 385 848,00 € TTC.

Le montant total des investissements se détaille comme suit :

	RAR estimés	Nouveaux crédits proposés	BP 2023	Recettes RAR+Nvx crédits
23181	676,80	0,00	676,80	
2031	5 000,00	0,00	5 000,00	
Frais d'études	99 404,95	478 060,00	577 464,95	103 667,00
Moyens Généraux	556 812,54	5 000,00	561 812,54	
Locaux techniques	11 055,50	451 500,00	462 555,50	
Gestion DPF et DPE				7 780,00
Observatoire Durance				12 000,00
Environnement, suivi milieux naturels	27 430,76	108 000,00	135 430,76	
Entretien des ouvrages du DPF	6 792,77	36 000,00	42 792,77	
Observatoire suivi milieu phys	3 180,00	0,00	3 180,00	28407,00
Observatoire suivi milieu écologique	9 297,40	100 146,00	109 443,40	
Travaux d'urgence	0,00	8 290 011,39	8 290 011,39	5 576,00
Digue des carriers	32 124,00	0,00	32 124,00	
PAPI	103 957,50	15 645,00	119 602,50	85 158,00
Usages de l'eau SAGE	0,00	110 000,00	110 000,00	
Franchissabilité	364 629,71	137 279,69	501 909,40	25 000,00
Recharge sédimentaire	22 299,60	42 000,00	64 299,60	743 750,00
Voies vertes	294 117,94	1 857 784,00	2 151 901,94	20 540,00
Fête de la Durance	0,00	24 000,00	24 000,00	
Ressource en eau	1 697,28	333 880,00	335 577,28	
Mise en valeur des sites duranciens	13 650,90	0,00	13 650,90	
Seuil A	0,00	12 000,00	12 000,00	
Développement ENR	26 100,00	30 000,00	56 100,00	
Turbines	145 602,00	0,00	145 602,00	
Restauration zones humides	25 080,00	432 000,00	457 080,00	
Continuité rivulaire		90 000,00	90 000,00	
Lutte contre les espèces invasives	0,00	110 400,00	110 400,00	
Programme R&D	0,00	60 000,00	60 000,00	
Installation radeaux sternes		72 000,00	72 000,00	
Installation radeaux macrophytes		72 000,00	72 000,00	
TOTAL	1 748 909,65	12 867 706,08	14 616 615,73	1 031 978,00

Les opérations pour compte de tiers s'afficheront ainsi :

		Restes à Réaliser 2022	Nouveaux crédits	BP 2023
458105	Entretien Terre de Provence	27 811,67	27 661,30	55 472,97
458106	Entretien Aix Marseille Métropole	68 578,57	27 421,43	96 000,00
458108	Entretien Provence Alpes Agglo Les Mées	17 843,16	13 859,65	31 702,81
458117	Opérations Luberon Monts de Vaucluse	75 569,33	220 000,00	295 569,33
458121	Entretien Durance Luberon Verdon Agglo Oraison et Manosque	7 065,01	10 934,99	18 000,00
458123	Restructuration GRAND AVIGNON Caumont	10 022,70	54 000,00	64 022,70
458125	Opérations DLVA Manosque- St Maurice	2 235,85	33 600,00	35 835,85
458126	Opérations DLVA Oraison - Les Buissonades		72 000,00	72 000,00
458127	Provence Alpes Agglo Restruct Les Mées		57 890,23	57 890,23
458132	Grand Avignon Système de protection d'Avignon	187 093,20	720 000,00	907 093,20
458134	Luberon Monts de Vaucluse - Lauris T3	264 885,12	168 659,58	433 544,70
458136	Opérations AMP	41 967,96	3 829 607,48	3 871 575,44
458144	Opérations Terre de Provence	5 867,00	40 000,00	45 867,00
458145	Cotelub Restruct Villelaure	21 120,00	110 000,00	131 120,00
458147	ENTRETIEN OUVRAGES C C S P	6 436,02	1 976,13	8 412,15
458151	Terre de Provence Restructuration Noves	19 183,39	108 284,64	127 468,03
458162	Entretien CALMV	52 560,57	59 051,96	111 612,53
458180	Entretien Grand Avignon	0,00	6 000,00	6 000,00
458181	Recalibrage lit aval Seuil 68	127 638,52	2 952 000,00	3 079 638,52
458182	Etudes&Travaux zones humides mesures compens LEO	0,00	200 000,00	200 000,00
458183	Elargissement palière échangeur - CD84		96 000,00	96 000,00
458184	Tvx véloroute Mallemort T3-1		14 100,00	14 100,00
458170	Tvx véloroute Sénas T3-2		14 256,00	14 256,00
458165	Tvx véloroute Pertuis T4		303 000,00	303 000,00
458166	Tvx véloroute Meyrargues T5		16 808,00	16 808,00
458167	Tvx véloroute le Puy T5		22 944,00	22 944,00
458168	Tvx véloroute St Estève T5		54 600,00	54 600,00
458169	Entretien véloroute		25 000,00	25 000,00
458140	Valorisation des sites Tallard	6 173,76	636 000,00	642 173,76
458138	Valorisation des sites Châteaurenard	0,00	228 000,00	228 000,00
458110	PPRE Affluents TDP	26 684,00	0	26 684,00
458111	PPRE Affluents LMV	0,00	36000	36 000,00
458112	PPRE Affluents COTELUB	23 533,00	0	23 533,00
458113	PPRE Affluents AMP	20 852,00	0	20 852,00
458114	PPRE Affluents JLVD	65,00	90650	90 715,00
458130	PPRE Affluents CCSB	83 065,00	0	83 065,00
458197	PPRE EZE AMP	8 311,00	0	8 311,00
458198	PPRE EZE COTELUB	16 688,00	0	16 688,00
458190	schéma prévention inondation AMP EZE		144 000,00	144 000,00
458191	schéma prévention inondation COTELUB hors EZE	0,00	204 000,00	204 000,00
458192	schéma prévention inondation COTELUB EZE		36 000,00	36 000,00
458195	Travaux urgents VC15	67 296,00	148 704,00	216 000,00
458196	Instrumentation hydro météo Eze	15 005,04	164 994,96	180 000,00
4581XX	Etudes et travaux GIRONDE à MISON-LE POET		300 000,00	300 000,00
4581XX	Travaux confortement pile Mallemort CD13		72 000,00	72 000,00
	TOTAL	1 203 550,87	11 320 004,35	12 523 555,22

Traduction de ces orientations dans les deux cartes (générales et GEMAPI) 89 DÉ 104 2584 023 017 2022 1222-DEL IB_2022

DEPENSES	BP 2023	GENERAL		GEMAPI
		Commun	EPTB	
Études	2 152 680,06	1 575 669,38	577 010,68	
Acquisitions	1 230 208,47	922 656,35	307 552,12	
Travaux	11 233 727,20	11 233 727,20		
Opérations d'ordre	554 000,00	554 000,00		
Op cpte de tiers	12 523 555,22	3 210 852,76		9 312 702,46
TOTAL	27 694 170,95	17 496 905,69	884 562,80	9 312 702,46

RECETTES	BP 2023	GENERAL		GEMAPI
		Commun	EPTB	
Excédent Fct Capitalisé	0,00	0,00		
FCTVA	350 000,00	350 000,00		
Excédent Invest Reporté	12 074 421,51	11 591 444,65	482 976,86	
Pdt de cession des immo	10 000,00	10 000,00		
Opérations ordre	1 304 000,00	1 304 000,00		
Subventions	1 031 978,00	773 983,50	257 994,50	
Op cpte de tiers	12 613 511,72	3 300 809,26		9 312 702,46
Virement de la section de fct	310 259,72	310 259,72		
TOTAL	27 694 170,95	17 640 497,13	740 971,36	9 312 702,46

SOLDE PAR CARTE	0,00	143 591,44	-143 591,44	0,00
-----------------	------	------------	-------------	------

Le Comité Syndical,

Le rapport d'orientation budgétaire ayant été préalablement transmis puis exposé,

Après en avoir débattu puis délibéré,

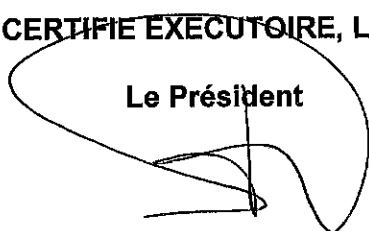
A l'unanimité,

- Approuve le rapport sur les orientations budgétaires qui constitueront la base de l'élaboration du Budget Primitif de l'exercice 2023.

CERTIFIÉ EXECUTOIRE, LE

22 DEC. 2022

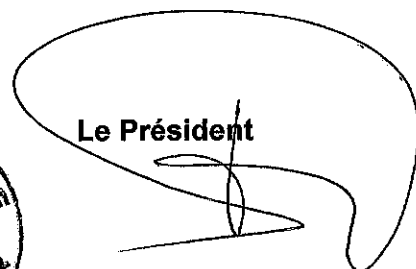
Le Président



Yves WIGT



Le Président



Yves WIGT